



Dossier de demande de subvention

Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, 2011

1. Présentation du demandeur

| | | | |
|--|------------------------|---------------|--------|
| Nom : | DENTAL ACTION NORD SUD | | |
| Sigle : | DENTAL ANS | Pays : | France |
| Activité principale (<i>maximum 2 lignes</i>) : | | | |
| Co-développement, promotion de l'amitié et de l'échange multiculturel entre la France et la Mauritanie | | | |

| | | | |
|----------------------|---------------------------|------------------------|----------------------|
| Adresse : | 13 Rue Amiral de Grasse | | |
| Code postal : | 06 000 | Ville : | Nice |
| Tél. : | 06 18 01 67 13 | Fax : | |
| E-mail : | nord-sud@dentalaction.org | Site internet : | www.dentalaction.org |

| | | | |
|--|-----------------|--|----------------------|
| Nom du président : | Aliou MAMADOU | Nom du directeur (le cas échéant) : | |
| Date de création : | 21 juillet 2004 | Statut juridique : | Association loi 1901 |
| Fédération ou organisme de rattachement : | | | |
| Salariés (nombre) : | 0 | Bénévoles actifs(nombre) : | 32 |
| | | Adhérents (nombre) : | 18 |

| | | | |
|---|---------------------------|----------------|----------------|
| Nom de la personne chargée du projet : | Aliou MAMADOU | | |
| Fonction dans l'organisme : | Président exécutif | | |
| Tél. Bureau : | | GSM : | 06 18 01 67 13 |
| E-mail : | sowaliou@dentalaction.org | Skype : | |

2. Présentation du projet

| | | | |
|--|---|-----------------------------------|--|
| Pays de l'action : | Mauritanie | | |
| Localisation : | Dioullom | Données GPS (si connues) : | |
| Titre (<i>maximum 1 ligne</i>) : | Projet de coopérative agricole intégrée de Dioullom | | |
| Résumé (<i>maximum 3 lignes</i>) : | | | |
| Notre projet est l'accompagnement de Dioullom dans la lutte contre la pauvreté et la recherche de l'autosuffisance alimentaire. L'exploitation de 60 ha (dont 2 pour le groupement de femmes) permettra l'accès à une terre irriguée ainsi que la diversification de l'alimentation familiale. | | | |

| | | | |
|---|---------------------------|---|---------|
| Budget projet soumis | Montant (en euros) | Demande antérieure (dans le cadre de l'appel à projet 2010) | |
| Montant total du budget du projet | 131 897€ | Demandé (en €) | 30 000€ |
| Montant total de la subvention demandée | 49 497€ | Accordé (en €) | 0 |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à projets ? <i>(plusieurs réponses possibles)</i> | | | |
| <input type="checkbox"/> réseau local : | | <input type="checkbox"/> partenaire français : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> site Internet Fondation de France ou CFSI | | <input type="checkbox"/> autre site internet : | |
| <input type="checkbox"/> media, journal : | | <input type="checkbox"/> autre (préciser) : | |

3. Présentation des partenaires

3.1. Identité

| | | | |
|---|----------------------------|--------|--------|
| Nom : | Coopération Sans Frontière | | |
| Sigle : | CSF | Pays : | France |
| Activité principale : Inscrire la relation Nord-Sud comme une composante indispensable d'une politique locale équilibrée, mettre en place une coopération/jumelage entre les villages de Dioullom et de Léon. | | | |

| | | | |
|---------------|--------------------|-----------------|---|
| Adresse : | 776 Chemin du Licq | | |
| Code postal : | 40 550 | Ville : | Léon |
| Tél. : | 06 15 73 88 18 | Région : | Aquitaine |
| E-mail : | Jpb@corhus.fr | Fax : | |
| | | Site internet : | http://jeanpaul.babut.free.fr/mauritanie/ |

| | | | |
|---|-----------------|-------------------------------------|-------------------------|
| Nom du président : | Jean Paul BABUT | Nom du directeur (le cas échéant) : | |
| Date de création : | 24/02/2010 | Statut juridique : | Association loi de 1901 |
| Fédération ou organisme de rattachement : | | | |
| Salariés (nombre) : | 0 | Bénévoles (nombre) : | actifs 48 |
| | | Adhérents (nombre) : | 21 |

| | | | |
|--|-----------------|---------|----------------|
| Nom de la personne chargée du projet : | Jean Paul BABUT | | |
| Fonction dans l'organisme : | | | |
| Tél. Bureau : | 05 58 48 79 92 | GSM : | 06 15 73 88 18 |
| E-mail : | Jpb@corhus.fr | Skype : | |

3.2. Antériorité du partenariat

Comment avez-vous connu ce partenaire ? Depuis quand ?

| |
|---|
| <p>Des citoyens de la commune de Léon (Aquitaine) ont participé à un projet de mise en place d'une plateforme électrique solaire en 2009 dans le village Dioullom.</p> <p>Ce projet financé par l'UE était géré par l'ONG GRET. Lors du déroulement de ce projet des liens se sont tissés et les Responsables du village ont souhaité mettre en place un jumelage. De retour en France, cette idée a pris corps et avec le soutien de la commune de Léon, une association a été créée en 2010, pour mettre en place une association de coopération internationale et plus spécifiquement avec Dioullom. Coopération sans frontière (ci-après dénommée CSF) comporte une vingtaine d'adhérents et de nombreux sympathisants.</p> <p>Une demande officielle de jumelage entre les communes de Léon et Dioullom est en cours et a été soumis au MAE ainsi qu'à l'ambassade de France. Le Maire de Léon Conseiller Général et</p> |
|---|

Président de la communauté de commune a la volonté d'élargir le périmètre de collaboration à la communauté de communes. CSF a organisé les 1ères Rencontres sans frontières le 29/5/2010 à Léon qui ont permis de sensibiliser la population léonnaise à la coopération décentralisée (cf. site : <http://jeanpaul.babut.free.fr/mauritanie>)

CSF travaille en réseau grâce d'abord à son affiliation à Cap Coopération mais aussi avec le SAN de Sénart en région parisienne qui a développé des jumelages depuis 20 ans autour de Bababé autre ville du Brakna à l'est de Dioullom, Assistance Rion-Afrique et la municipalité de Tarnos engagée dans la coopération décentralisée.

Un jumelage entre les écoles de Léon et de Dioullom a été initié et 2 manifestations de sensibilisation à la coopération dans le domaine de la culture (danse et musique) africaine (voir annexes) ont été organisées durant l'année écoulé par CSF et le centre culturel de Léon.

Le Conseil d'administration de CSF associe de sérieuses compétences versus l'objet de l'association (une institutrice retraitée active sur le terrain au Mali, l'ancienne directrice de l'école de Léon ayant exercé en Afrique, la Directrice de médiathèque de Léon, le responsable du tourisme communautaire, un cadre dirigeant retraité du groupe ELF en charge de nombreux projets, le responsable départemental de la HALDE).

Avez-vous déjà établi un partenariat avec lui ? Si oui, depuis quand ? Sur quel objet ? Détailler les activités réalisées en partenariat (2 pages maximum)

Dès les premiers contacts entre les « édiles » de Dioullom et les léonnais présents lors du projet mené par la GRET (2008/2009), l'idée d'un jumelage a été évoquée et l'adhésion à ce projet de la part des léonnais a pris forme explicitement du fait de l'existence de DENTAL en France dont beaucoup de membres sont natifs de Dioullom.

Il était important pour les promoteurs léonnais de disposer d'une « passerelle culturelle » pour éviter les hiatus inévitables entre les conceptions des habitants d'un pays développé et celles de villageois de la brousse sud mauritanienne. La volonté de CSF qui fut créé début 2010 avec le support de la commune de Léon (cf. charte de CSF en annexe) était de s'interdire l'assistantat des habitants de Dioullom et de s'appuyer sur un diagnostic factuel basé sur des données que seuls des natifs du village ou de la région pouvaient valider pour bâtir un plan d'actions.

Le premier partenariat s'est fait au niveau des écoles des 2 villages. 2 films de présentation ont été réalisés par les instituteurs et une trentaine de correspondances entre les élèves est en cours de mise en place. Ensuite Dental a participé à l'exposition et à la table ronde des 1ères Rencontres sans frontière de Léon organisées par CSF (cf. article du Sud-Ouest en annexe) qui a débouché sur la mise en place du plan d'actions.

Les objectifs du partenariat avec CSF pour les années à venir sont clairs et définis : le projet d'irrigation et de développement de l'agriculture familiale et un projet connexe sur la nutrition infantile et la formation des jeunes mères sur ce sujet afin de limiter la mortalité des enfants de moins de 6 ans.

Du côté de Dental, l'expertise en matière de projet et l'entregent des membres de CSF ainsi que le support d'une collectivité locale est un atout précieux qui nous permet aussi, de faire passer des messages forts en matière de gestion de projet et de suivi que nos compatriotes à Dioullom n'accepteraient pas forcément venant de nous. Donc partenariat mais aussi synergie.

L'organisme demandeur *(maximum 1 à 2 pages)*

1. Objet statutaire

DENTAL Action Nord Sud est le fruit de la volonté de femmes et d'hommes, à majorité expatriés économiques de Mauritanie, réunis pour soutenir les efforts des groupements, associations et coopératives villageoises du département de Boghé en Mauritanie dans leur émancipation économique, sociale et culturelle.

L'association Dental ANS qui traduit l'union dans l'action pourra coopérer avec toutes les bonnes volontés du Nord et les structures villageoises œuvrant pour le développement du sud ou toutes autres organisations ayant des objectifs et intérêts convergents.

Le Partenaire principal de Dental ANS est Coopération Sans Frontière né à Léon dans les Landes (40). Les grands objectifs de Dental ANS sont les suivants :

- accompagner le village dans la mise en place de solutions visant à l'autosuffisance alimentaire,
- promouvoir l'éducation des enfants et la lutte contre l'échec scolaire,
- promouvoir des activités génératrices de revenus pour les femmes,
- diffuser le savoir faire en matière de santé, d'hygiène et de qualité de vie,
- diffuser des compétences dans les domaines de la protection de l'environnement,
- promouvoir la gestion des ressources pour un développement durable.

2. Quels sont vos grands principes d'intervention ?

- Solidarité, participation et transparences dans toutes nos démarches,
- préférence d'un développement local durable à l'assistanat,
- création d'une dynamique locale par des engagements personnels et citoyens,
- approche durable du résultat alliant l'efficacité économique, l'équité sociale et l'équilibre du milieu,
- fédération et mutualisation des savoirs-faires et des connaissances transférables Nord/Sud,
- instruction des actions par la définition claire des enjeux et l'analyse des résultats à posteriori,
- favorisation des échanges pour soutenir l'objet de notre action et susciter des rencontres multiculturelles, contacts, et des amitiés nord sud (forums, écoles, Semaines nationales,..) pour une compréhension mutuelle des cultures et des différences.

3. Décrivez vos activités générales

Nature et volume des activités ; publics concernés ; territoire(s) couvert(s), etc.

Le penser global et l'agir local constituent notre mode d'action.

Les activités générales menées par DENTAL, principalement dans les régions PACA et Aquitaine consiste à participer de manière active aux manifestations, forums, mise en place par les partenaires de son réseau. Dental met en place des manifestations propres de présentation des enjeux de coopération Nord Sud lors de Semaines nationales dédiées ou bien dans les écoles,

collèges et lycées de la région PACA. Ces manifestations, outre les rencontres qu'elles suscitent, permettent de récolter des fonds.

Les activités générales menées par DENTAL sur le terrain en Mauritanie consiste, grâce aux fonds collectés ou propre, au financement de matériel ou de formations adaptées permettant le développement de la localité de Dioullom :

- promotion de la santé maternelle et infantile,
- lutte contre la pauvreté et aide à l'autosuffisance alimentaire,
- accès à l'eau potables avec des énergies propres comme le solaire,
- promotion de l'éducation et la formation pour tous (enfants et adultes),
- reboisement et luttés contre l'avancée du désert mauritanien...

4. Organisation de l'association

L'assemblée a habilité Mr ALIOU MAMADOU, Président de Dental Action Nord Sud, à engager l'association dans toutes les démarches administratives auprès des autorités compétentes et de tous les partenaires dans la recherche de financement de nos actions et projets de co-développement.

Bureau : Aliou MAMADOU (Président Exécutif), Diallo AMADOU (Vice-Président), Machiata ISAMAEL (Secrétaire/Présidente de la Section Grenoble), Aminata DJIBRIL (Trésorière), Fabrice LEBAS (Administrateur Site Web), Thioye SOW (Commission Santé et Sociale).

Membres actifs : Valerie ALIDJINIAN, Mamadou BA, Diallo DIAMYLATOU, Niang Oumar, WANE Abou, Maimouna WANE, Djiby BA, Douilly NDIAYE, Boubou SOW, Hawa DIALLO, Samba DIOP.

Pour les organismes structurés en réseau (à défaut, supprimer ces lignes) cette partie a été supprimée par Aliou mais je crois bon de la remplir pipo (sections DANS en France + autres partenaires issus des rencontres cf principes d'interventions

4.1. Descriptif synthétique du réseau

| | |
|---|---|
| Statut : | Réseau volontaire |
| Objet, thématiques d'intervention : | Solidarité internationale & humanitaire |
| Date de constitution : | |
| Nombre d'organisations adhérentes en 2010 : | |
| Instances de gouvernance : | |

Membres du réseau *(insérer des lignes si nécessaire)*

| Nom | Acronyme | Domaine d'intervention | Nombre de membres | Localité/ Pays |
|--|----------|---|-------------------|----------------|
| Coopération sans frontière | CSF | Cf. précédemment | 21 | Léon |
| AREMAU | | | | Toulouse |
| Cap Coopération | | Mutualiser et capitaliser les ressources dans le domaine de la coopération internationale | 54 | Bordeaux |
| Réseau Aquitain pour le développement de solidarité internationale | RADSI | Développer les services entre association des départements d'aquitaines | 70 | Bordeaux |
| SAN de Sénart | | Coopération décentralisée avec le Brakna (Mauritanie) | 80 | Sénart |
| SOS racisme | | | 85 | Nice |

| | | | | |
|--------------------------------------|-----|------------------------|-----------------|------|
| Semaine de solidarité internationale | SFI | Solidarité humanitaire | 18 associations | Nice |
| Artisan du monde | ADN | Commerce équitable | | |

4.2. Genèse du réseau

Expliquer quand ce réseau a émergé, qui fut à l'origine de sa création et pourquoi il s'est mis en place, et quelles ont été les grandes étapes de son évolution depuis lors (1 page maximum)

Dès la création de l'association DENTAL, le besoin d'obtenir des ressources viables pour la mise en place de solutions adaptées pour un développement équitable, la recherche de bonnes pratiques, l'accompagnement à la réalisation de démarches administratives, nous a orienté vers les membres de ce réseau. Des rapprochements naturels se sont opérés au fur à mesure des rencontres informelles et formelles sur des forums ou à l'occasion de tables rondes par exemple.

Le rapprochement avec l'association CSF a été déterminant pour nous dans la mesure où cette association accompagne de manière privilégiée notre communauté en Mauritanie par la mise en place d'un jumelage notamment. De plus, CSF a une connaissance approfondie des enjeux et du terrain. CSF, nous a, aussi, permis de nous intégrer dans son réseau, notamment à l'occasion des 1ères rencontres sans Frontière de Léon des Landes à travers le RADSI ou de Cap Coopération.

4.3. Composition du réseau

Préciser qui peut devenir membre de ce réseau et comment (3 lignes maximum)

DENTAL ANS comme CSF participent à des réseaux structurés tels que le RADSI ou Cap coopération en Aquitaine et nous bâtissons un réseau informel mais très efficace en matière notamment d'échange de bonnes pratiques dans la région PACA.

4.4. Activités du réseau

Présenter les principales activités du réseau ces dernières années en précisant les objectifs visés, les personnes touchées, les résultats obtenus et l'intérêt d'être en réseau pour mener à bien ces activités (2 pages maximum)

Les contacts avec le réseau a permis à trois personnes de notre association de participer à une formation « à la mise en place d'un projet de solidarité internationale » organisé en 2010 par Cap Coopération.

5.2. Appréciation des contributions en nature

Préciser si possible les différents postes (et si possible, leur chiffrage)

a. Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) : 120

b. Dons en nature (locaux, équipements, services) : 0

5. Comptes financiers du demandeur

5.1. Comptes de résultat 2010 (ou 2009) et budget 2011 (en euros, y compris le présent projet)

| Nom de la personne responsable du budget : | Aliou MAMADOU | | | | |
|--|---|-----------------|--|-------------------------------|-----------------|
| Nom de l'association demandeur : | Dental ANS | | | | |
| Titre du projet : | Projet agricole de coopérative intégrée | | | | |
| COMPTE DE RESULTAT 2009 (ou 2010) et BUDGET 2011 de l'association | | | | | |
| Liste des dépenses ou charges (en euros) | Réalisé 2009 (ou 2010*) | Prévu 2011** | Liste des recettes ou produits (en euros) | Réalisé 2009 (ou 2010*) | Prévu 2011** |
| Achats de fournitures et matériels | | | Recettes propres (ventes réalisées par l'association) | 3 700 € | |
| Achats de services (à détailler): | | | Subventions reçues, ou déjà promises : (détailler et préciser les bailleurs) : | | |
| - Loyer | 50 € | 50 € | -Région PACA | 2 500 € | 3 000 € |
| - Energie (électricité, gaz) | | | -Croix rouge monégasque | | 10 000 € |
| - Entretien | | | -Conseil général 06 | | 3 000 € |
| - Forums et rencontres | 350 € | 400 € | - auto financement | | 4 805 € |
| Projet coopérative agricole (matériel) | 2 100 € | 341 € | - | | |
| - Transport matériel | 850 € | 050 € | | | |
| - Documentation | 400 € | 250 € | | | |
| Fourniture école Dioullom | | 850 € | | | |
| - Achat de matériel | 400 € | 350 € | | | |
| Déplacements, per diem | 700 € | 2 214 € | Sous-total subv. acquises | 2 500 € | 20 805 € |
| Charges de personnel (à détailler) : | | | Subventions demandées pour 2010, mais non confirmées : (détailler et préciser les bailleurs) | | |
| - direction | | | - Fondation de France / CFSI (AAP-AF) | | 28 000 € |
| - secrétariat, comptabilité | 960 € | 300 € | | | |
| - animateurs | | | | | |
| - sous-traitants, consultants... | | | Sous-total subv. demandées | | 28 000 € |
| | | | Total subventions | 2 500 € | 48 805 € |
| Impôts et taxes | | | Cotisations, dons | | |
| Autres charges ou dépenses | | | Autres produits (préciser) | | |
| Charges financières (frais bancaires) | 150 € | | Produits financiers (intérêts bancaires) | | |
| Charges exceptionnelles | | | Produits exceptionnels | | |
| Total dépenses (ou charges) | 5 960 € | 48 805 € | Total recettes (ou produits) | 6 200 € | 48 805 € |
| Excédents | 240 € | | Déficits | | |

Le Projet

Titre du projet

Projet de coopérative agricole intégrée de Dioullom (Mauritanie)

Résumé du projet (maximum 3 lignes)

Notre projet est l'accompagnement de Dioullom dans la lutte contre la pauvreté et la recherche de l'autosuffisance alimentaire. L'exploitation de 60 ha (dont 2 pour le groupement de femmes) permettra l'accès à une terre irriguée ainsi que la diversification de l'alimentation familiale.

1. Exposé du contexte

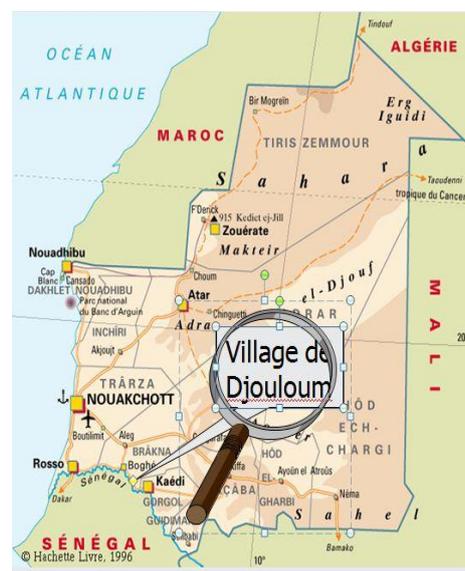
1.1. Présentation de la zone géographique et du contexte local

Le village de Dioullom qui comporte 1200 habitants (-14,3 W longitude, 16,65 N) fait partie de la commune de Boghé dans la Willaya du Brakna. Il se situe à quinze (15) Km, au Nord Ouest de Boghé (à 12km à vol d'oiseau), à 5 km de la route goudronnée qui relie Boghé à Rosso. Il s'étend d'Est en Ouest et est bordé au Nord par une grande dune qui s'étend sur plusieurs kilomètres de long, au Sud par une plaine qui se termine sur le fleuve Sénégal (3km de distance), à l'Ouest par une forêt classée de plusieurs hectares (30ha).

Il est entouré des villages de Gorel-Boubou au Sud (700 hab.), Niakaka au Nord (400 hab.), Afniya au Nord Est (200 hab.) et N'Gorel à l'Ouest (900 hab.). Au sud-ouest, le village est relié au fleuve par une piste de trois (3) kilomètres de long; elle permet d'accéder aux périmètres rizicoles qu'exploitent les habitants du village en bord de fleuve. (voir carte en annexe).

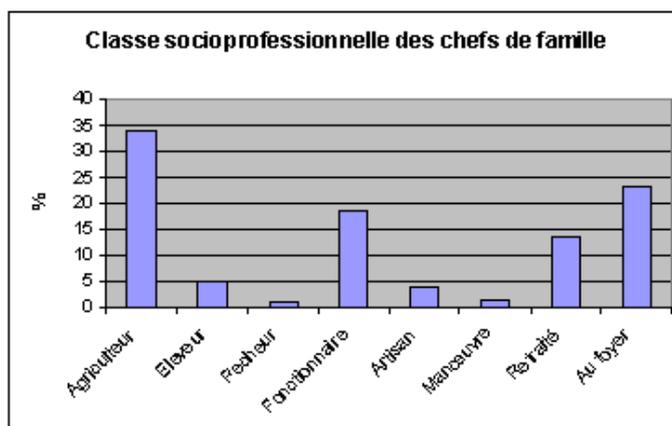
Le village situé en hauteur et éloigné des berges du fleuve est d'accès facile durant toute l'année et notamment durant la période d'hivernage. Les principaux moyens de transports utilisés pour s'y rendre sont les voitures et les charrettes.

Dans cette zone, on compte quatre écoles primaires et un collège central situé à Sarandogou. Trois centres de santé territoriaux, dont un est implanté à Dioullom et les trois autres à Sarandogou Djibéry et Didiabé. Le chef lieu du Département (Boghé), est doté pour sa part d'un collège, d'un grand lycée et d'un centre de santé médical de type A.



1.2. Identification des bénéficiaires / du public ciblé et de leurs besoins

Les bénéficiaires sont les femmes et les hommes, membres du groupement coopératif de Dioullom au nombre de 252. Il s'agit d'habitants du village qui pratiquent aussi bien la culture rizicole et les cultures de décrue que l'élevage de caprins ovins et asines. Agriculture et élevage occupent l'essentiel de la population de la localité. 34 % des personnes interrogées déclarent pratiquer l'agriculture à plein temps, alors que 40 % déclarent s'adonner, aussi, à l'élevage.



Les deux activités sont, en effet, exercées en même temps car elles interviennent de manière significative dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le revenu moyen d'une concession (lieu de vie d'une communauté familiale) se situe dans la moyenne nationale et s'élève à 33 000 UM (91€) par mois et les dépenses mensuelles sont assez élevées, souvent plus élevées que les revenus déclarés (46 500UM soit 128€ en moyenne), ce qui suppose une aide non quantifiable des communautés étrangères et des ventes de bétail non déclarées mais explique l'état de pauvreté des habitants poussant les adultes à l'exode rural ou à l'émigration clandestine.

La nourriture, les soins de santé, les équipements scolaires, l'énergie de cuisson, d'éclairage, les transports, la mouture de céréales, la charge des téléphones, l'habillement (durant les fêtes religieuses et à l'occasion des rentrées scolaires) et la glace pour conserver les denrées périssables, sont les principaux motifs de dépenses. La nourriture est le principal poste de dépense puisque chaque concession y consacre environ 62% de son budget.

Historiquement, les besoins en eau d'irrigation et d'abreuvement ont toujours été satisfait par le fleuve Sénégal ; pourtant le niveau de celui-ci a drastiquement diminué avec la diminution des précipitations due au réchauffement climatique mondial et dans une moindre mesure avec la création du barrage de Manantali en 1987 (frontière mauritano-sénégalaise). Pour conséquence, le lit du fleuve s'est éloigné du village en limitant la surface des zones inondées pour la culture du riz et des zones de replis pour les cultures de décrues (maïs, haricots, sorgho...) impliquant le réaménagement (facteur de crises) et la diminution des terres arables.

Au point de vue agricole, les habitants ne peuvent, ainsi, que pratiquer des cultures sur des zones restreintes au périmètre immédiat du village en utilisant l'eau potable si précieuse des puits et du forage et au prix d'un lourd travail de transport de bidons d'eau bien souvent portés par les enfants au détriments de leurs études et de leurs santé (notamment les petites filles). Les cultures à proximité du fleuve quant à elles demandent un travail toujours plus grand, du fait des distances allongées, pour le transport de l'eau du fleuve.

Au point de vue de l'élevage, l'éloignement du fleuve entraîne la nécessité d'abreuver certaines bêtes avec de l'eau potable des puits du village (asins, volailles) et de faire parcourir au cheptel de plus grande distance pour s'abreuver en mobilisant des enfants pour camper en bord de fleuve en compagnie des animaux.

Pour toutes ces raisons, la disponibilité de l'eau du fleuve pour l'agriculture et l'élevage est un besoin primordial pour le village impliquant la création d'un bassin de rétention ainsi que des moyens d'exhaures mécaniques pour son acheminement sur de longues distances.

1.3. Cohérence avec les politiques publiques nationales

Le présent projet répond à 3 objectifs considérés comme stratégiques par les autorités mauritaniennes et notamment depuis la crise alimentaire mondiale de l'année 2008 qui s'est traduite par des émeutes de la faim dans l'hémisphère sud :

1. stabiliser les populations dans les villages de brousse pour éviter l'exode et l'afflux, notamment des jeunes générations non qualifiées autour des métropoles,
2. atteindre l'autosuffisance alimentaire de chaque village,
3. augmenter les productions agricoles mauritaniennes pour limiter les importations notamment de riz.

2. Présentation détaillée du projet

2.1. Objectif général (la finalité du projet, 2-3 lignes maximum)

- Générer une activité économique pour lutter contre la pauvreté et limiter l'exode.
- Assurer à minima l'autosuffisance alimentaire. En effet, sans irrigation, le cheptel doit obligatoirement transhumer pour survivre, privant ainsi les villageois de lait et de viande) et améliorer les conditions de vie des populations, afin de restaurer et préserver l'environnement en luttant notamment contre la désertification.
- Favoriser l'émancipation des femmes par le développement d'une culture maraichère dédiée source de revenus importants.
- Lutter contre le travail des enfants contraint au transport de l'eau et l'abreuvement des animaux

2.2. Objectif(s) spécifique(s) (1 à 3 au maximum)

- Une zone de production agricole est aménagée.
- Un système d'irrigation et d'abreuvement contrôlé est opérationnel permettant la culture optimisée de riz, de céréales (sorgho, mas, haricots) et de légumes.
- Un fonctionnement efficace du groupement coopératif.
- Des coopérateurs exploitants compétents pour pratiquer une agriculture productive et responsable.

2.3. Quel est le public visé par le projet ? Comment est-il repéré ou choisi ?

Tout habitant du village de Dioullom qui par son adhésion volontaire devient coopérateur, la coopérative des femmes et éventuellement quelques habitants de villages avoisinants dans la limite des parcelles disponibles.

Combien de personnes bénéficieront du projet ?

| | |
|---|------------------------------|
| Nombre de familles bénéficiaires directes | 150 |
| Nombre de familles bénéficiaires indirects | 1200 (8 villages, 9 600 hab) |
| Le cas échéant nombre de jeunes bénéficiaires (15 à 20 ans) | 350 |
| Le cas échéant nombre de femmes bénéficiaires | 288 (groupement de femmes) |

2-6 Quelles sont les activités envisagées ? Les résultats attendus, et les indicateurs vérifiables ?

Les activités ci-après ont été déterminées à partir d'un diagnostic participatif fait sur le terrain par le groupement

| Actions prévues | Résultats attendus | Modes d'évaluation & indicateurs | Bénéficiaires de l'action |
|---|---|--|--------------------------------------|
| 1. Nettoyage, binage dessouchage | → Défricher la zone à aménager pour permettre l'installation du chantier | - Suivi journalier du Maître d'œuvre (MO) | - GCD, MO |
| 2. Réception fin de chantier nettoyage | → La zone est nettoyée manuellement (pierres broussailles, préparation du terrain) | - Réception à Dioullom | - GCD, MO |
| 3. Achat et acheminement matériel d'équipement | → Les 2 motopompes sont achetées (en France) ainsi que le matériel agricole (en Mauritanie) et acheminés à Dioullom | - Réception à Dioullom | - GCD |
| 4. Aménagement des parcelles, terrassement, revêtement des canaux, | → Il s'agit de la réalisation des infrastructures d'irrigation par une entreprise spécialisée. Suite à l'action 1 : création des parcelles, du canal principal (cf annexes), des deux canaux secondaires, du drain de retour des eaux, des pistes d'accès et du bassin de dissipation | - Suivi journalier du Maître d'œuvre (MO), test de remplissage du bassin de dissipation | - GCD, MO |
| 5. Installation des pompes et mise en eau | → Le ponton de pompage est réalisé et les 2 motopompes sont montées | - Test run | - GCD, MO, APEM |
| 6. Réception fin de chantier irrigation | → L'écoulement des eaux à partir du bassin de dissipation se fait par gravité sans problème de rétention, les vannes et écluses sont opérationnelles ainsi que le drain de retour des eaux | - Test run | - GCD, MO, APEM |
| 7. Clôture du périmètre | → Le périmètre est sécurisé pour éviter l'intrusion de bétail | - Suivi GCD | - GCD, MO |
| 8. Formation expert du sud aux méthodes de riziculture intensives | → L'agronome (sud) sera formé aux conditions d'exploitation selon la méthode de riziculture intensive (SRI) | - Evaluation terrain | - Agronome du sud |
| 9. Formation des agriculteurs aux techniques d'exploitation | → Les agriculteurs sont formés par groupe de 10 et dans un 1 ^{er} temps ceux choisis pour faire le test pilote sur une première campagne de riz durant la contre saison chaude de février à juin. Un outil pédagogique de formation est réalisé | - Evaluation terrain | - Agronome et Agriculteurs |
| 10. Audit d'évaluation CSF et suivi DENTAL Nord | → Les étapes du projet et les résultats attendus (infrastructures, matériel, exploitation..) ont été audités | - Grille d'audit, évaluation terrain, rendement obtenu | - Agronome, FDF et autres bailleurs |
| 11. Test pilote sur une première campagne de riz durant la contre saison chaude | → Application de la méthode SRI en pratique avec les meilleurs éléments à la fois pour tester et former sur le terrain les futurs exploitants | - Rendements à l'Ha sur le riz, les légumes, indicateurs déclaratifs sur la santé des enfants scolarisés | - GCD, femmes et enfants de Dioullom |
| 12. Extension des superficies mis en cultures | → La totalité de la zone est mise en exploitation | | |

2.7. Votre projet est-il conçu et mis en œuvre de manière participative ?

Qui est associé à la définition du projet ? Comment les partenaires et les bénéficiaires participent au projet ?

Les bénéficiaires sont les initiateurs du projet agricole de coopérative intégrée. Plusieurs propriétaires terriens ont mis en commun leur terre pour le bénéfice de la collectivité afin que chaque famille puisse avoir une parcelle pour deux campagnes de récoltes annuelles.

Groupement coopératif de Dioullom (agrément national n°81/30/12/2004) dont le siège social est à Dioullom et le Président en exercice est : Demba Demmo WANE (bureau exécutif composé de 8 membres). Il regroupe 262 hommes, habitants le village pratiquant l'agriculture.

Les femmes du village appartiennent toutes à des coopératives et pratiquent des activités en plus de leurs occupations ménagères quotidiennes. Elles sont regroupées au sein de deux coopératives : **Kissal** avec 115 adhérentes (agrément national N° 191/09.02.2004) et **Dental** avec 85 adhérentes.

Une association de jeunes très dynamique regroupant 185 adhérents (81 filles et 104 garçons) et bénéficiant de l'encadrement d'une structure nationale propose nombres d'activités dont une quinzaine culturelle annuelle (Août) et réalise les travaux d'assainissement et de ramassage des ordures ménagères. Cette association participe financièrement à la production de services pour le village.

L'existence de liens de sang et de cousinage ainsi que les intérêts communs entre les différents hommes et femmes du village, rend la cohésion sociale encore plus solide.

Le village est organisé de manière traditionnelle. Il dispose d'un chef de village et d'un Conseil des Sages qui s'occupent de tous les aspects de la vie du village et prennent les décisions qui règlent la vie des villageois.

Une **campagne d'explication et une série de concertation** ont été menées pour amener l'adhésion de personnes de villages environnant. C'est pourquoi le projet concerne plus de huit villages car des familles dont les arrières grands-parents disposaient de champ sur le site habitent maintenant dans d'autres villages mais ont encore des droits même minimes dans le site actuel.

Les bénéficiaires ne voulant plus dépendre des aléas de la pluie veulent pouvoir mener deux campagnes par année et donc passer par l'irrigation.

Le projet trouve l'appui du groupement des femmes de la localité qui peuvent accéder à cette terre une fois mise en valeur pour développer un jardin maraîcher par l'irrigation et avec la participation d'un groupe de femmes de l'association Coopération sans frontière (40550 Léon) qui ont mis en place un projet de sensibilisation des jeunes mères de Dioullom, sur l'alimentation et la nutrition des enfants de moins de 6 ans.

Pour la participation à l'autofinancement du projet des **ressortissants dans les grandes villes** sont mis à contribution.

2.8. Y a-t-il d'autres partenaires locaux impliqués dans la mise en œuvre du projet ? Si oui, quel sera leur rôle ?

- La **Mairie de Boghé** (dont dépend Dioullom) qui accompagne le développement du village assurera la coordination institutionnelle, l'appui et le suivi de la coopération décentralisée dont bénéficie le village de Dioullom.
- Le **Ministère de l'agriculture** représentée par la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) qui supervise et coordonne l'ensemble des périmètres irrigués villageois dans la vallée du Fleuve Sénégal ; Elle décline les objectifs du département de l'agriculture, en jouant un rôle de conseil.
- L'**APEM** (Association pour la protection de l'Environnement en Mauritanie), ONG mauritanienne qui encadre les activités de développement de plusieurs villages du département de Boghé. Cette collaboration autour d'un projet commun fédérateur a pour but d'asseoir des bases d'un développement durable de ce territoire du Brakna et de Dioullom en particulier. L'APEM assurera l'assistance à la maîtrise d'œuvre de la création des infrastructures d'irrigation.
- **Kissal & Dental** : Ce sont deux groupements de femme du village de Dioullom qui sont pionnière en matière de maraîchage dans la localité ouest de Boghé. Très motivées et organisées, elles géreront la production maraîchère de 2Ha. Aussi, elles envisagent la mise en place d'une banque de céréales qui permettra d'acheter et stocker le surplus de récolte chez les adhérents pour les revendre dans le département pendant la période de soudure.

2.9. Quels sont les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la réalisation de votre projet ?

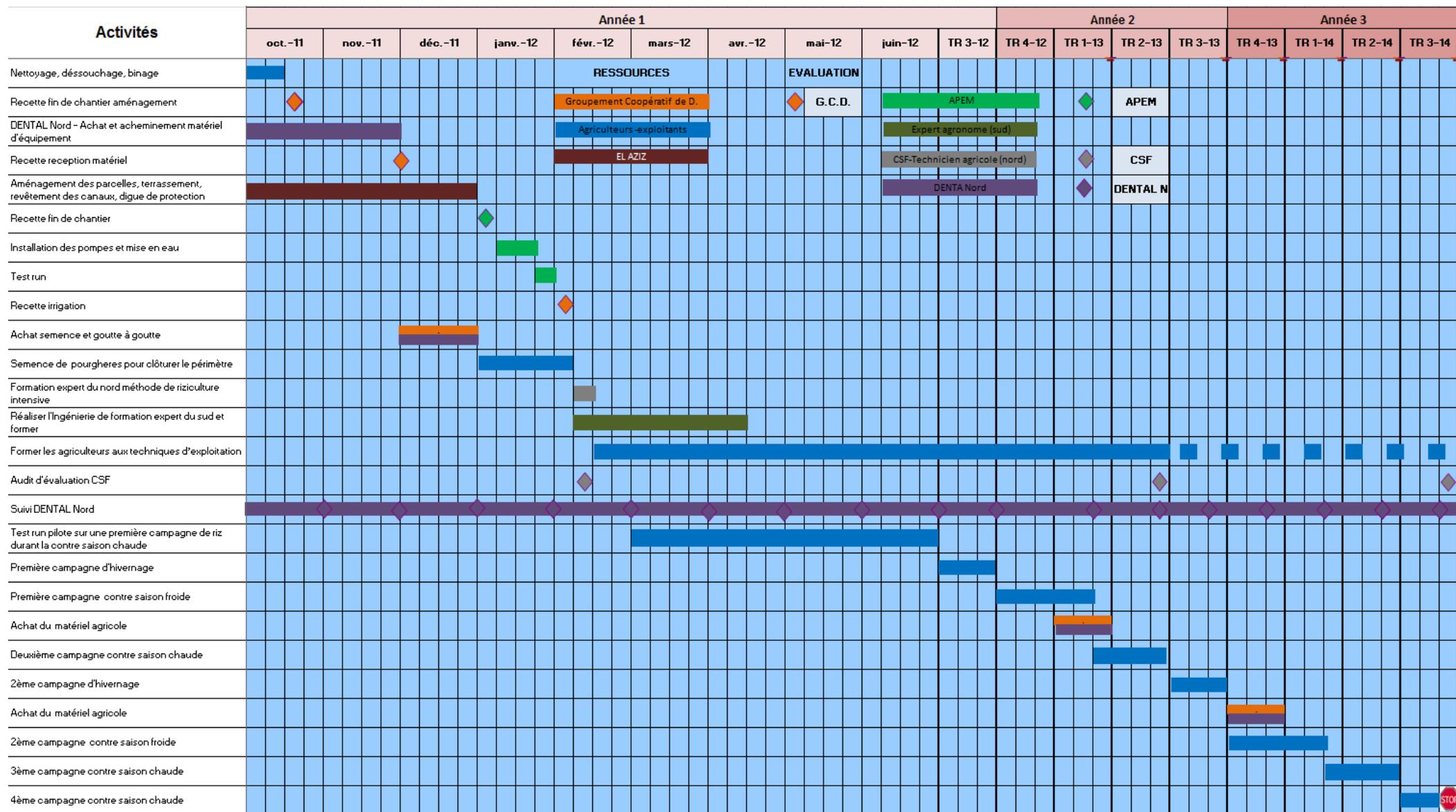
Animation/gestion, traduction, équipements, locaux, déplacements, etc.

1. Aménagement de la zone (dessouchage, nettoyage aplanissement, préparation du terrain). L'aménagement primaire de la zone et de sa clôture sera réalisé par les 183 futurs agriculteurs exploitants. Ce travail est évalué à 8 jours de travail soit (183x8j à un coût de 6€/j équivalent à 9600€) : **Groupement coopératif de Dioullom**.
2. Réalisation du Deck de pompage (pont flottant sur lequel les pompes seront fixées afin de suivre le niveau du fleuve), installation de deux motopompes et alimentation du réservoir :
3. Creusement d'un Bassin de dissipation de 8m3 pour le stockage intermédiaire et de canaux d'irrigation. Les coffrages en béton armé du réservoir et du canal principal seront réalisés par l'**entreprise privée El Aziz** (meilleure offre financière) pour la somme de 50.100€ et les travaux de gros œuvre par le **Groupement coopératif de Dioullom**.
4. Formation des agriculteurs à la méthode SRI de culture du riz à la fois plus soucieuse de l'environnement et plus productive sera faite par un **agronome local** (honoraires : 1.600€) avec l'aide d'un **agronome du nord** (non rémunéré mais frais de mission pris en charge : 1.025€) : **Coopération Sans Frontière**
5. Mission conjointe d'évaluation finale (contribution valorisée équivalent à 20 jours SMIC et frais de mission partiellement pris en charge par CSF : 3.342€) : **Dental et Coopération Sans Frontière**

3. Les différentes étapes de réalisation du projet et leur échéancier

Préciser les étapes de réalisation du projet et leurs durées respectives (insérez des lignes dans le tableau si nécessaire).

Date de démarrage du projet : 01 Octobre 2011 - Durée totale du projet (en nombre de mois) : 36 mois



4. Le caractère innovant du projet

Expliciter en quoi votre projet est innovant par rapport à votre domaine ou à la zone du projet. Cf. paragraphe sur l'innovation dans l'appel à projet pour plus de détails. (1/2 page maximum)

L'innovation de ce projet, par rapport aux pratiques agricoles est d'ordre organisationnel et technique notamment :

- approche croisées en matière de diagnostic et de conception et surtout de volonté d'aboutir, associant à la fois des groupes locaux représentatifs, et leurs édiles, des natifs de ce village vivant en France et une association française et sa municipalité qui de façon participative ont recherché les méthodes, les financements et surtout les moyens d'apporter une réponse viable et pérenne, respectueuse du développement durable en prenant en compte les facteurs socioculturels (cf. annexe Arbres à problèmes et solutions),
- mise en place d'un mode d'exploitation de riziculture efficient répondant aux critères énoncés ci-dessus et compatibles aux terrains et à aux conditions climatiques de Dioullom (méthode SRI cf. annexe),
- mise en place d'une structure coopérative apportant une infrastructure d'irrigation mais définissant aussi un cadre de fonctionnement,
- participation opérationnelle du groupement des femmes au même titre que les hommes,
- introduction de pourghères (jatropha) utilisés comme clôture naturelle, en utilisant ses pouvoirs naturels de répulsion des ruminants. Ces pourghères, dont la plantation participe de la lutte contre la désertification, seront cultivés de sorte à récolter ses graines qui contiennent de l'huile végétale capable de se substituer à moyen terme au diesel des motopompes. Ce point est remarquable car non seulement participe de la lutte contre le réchauffement climatique mais aussi car proposera un combustible de production à coût nul ou presque (irrigation des pourghères). Les résidus de la pression de cette huile permettront aussi de fabriquer du savon et généreront un tourteau comestible par les animaux

5. La prise en compte des critères du développement durable par le projet

Expliciter en quoi votre projet intègre les critères du développement durable. Préciser comment les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont pris en compte. (1/2 page maximum)

Le projet de l'association Dental repose sur une gestion participative (coopérative d'agriculteurs) de ressources rares et précieuses en zones sahéniennes: l'eau et la terre cultivable située en bordure du fleuve Sénégal.

Au-delà des impacts positifs sur l'environnement (lutte contre la désertification, agriculture raisonnée sans pesticide, et engrais animal et végétal), et sur l'économie du village (autosuffisance alimentaire), ce projet vise à la réappropriation par les villageois de leur culture et de leur cohésion sociale tournées de manière traditionnelle autour de l'agriculture et qui, faute de moyens d'irrigation, conduit au mieux à un exode massif vers la capitale et au pire, à une communauté sans espoir, tributaire d'aides extérieures.

Le projet de développement durable de Dental est de donner des outils modernes à ces villageois privé d'eau par le réchauffement climatique global et par l'installation d'un barrage hydroélectrique à 2000 km d'eux qui n'ont pas l'électricité du réseau.

Dental propose d'inscrire, en coopération avec l'association CSF, cette démarche dans la mise en place d'un Agenda 21 de collèges dans la commune de Léon (Landes) afin de sensibiliser jeunes et moins jeunes, en France, au développement durable autour de valeur forte de coopération entre pays du Nord et du Sud.

6. La viabilité et la pérennité du projet

L'impact du projet sera-t-il durable ? A quelles conditions ? Quelles chances y-a-t-il pour que ces conditions soient remplies ? Qu'est-ce qui est prévu pour assurer la pérennisation du projet ? (1/2 page maximum)

La viabilité économique du projet dépend de la capacité de la coopérative à gérer de manière efficiente ses ressources propres (formations adaptées) ; un compte d'exploitation prévisionnel à l'hectare (cf annexe) met en évidence un résultat bénéfique attendu en prenant comme variable un amortissement raisonnable sur les équipements et matériels achetés.

La pérennité du projet dépend principalement de trois facteurs principaux :

1/ La **qualité de construction et d'entretien des objets d'art** (canaux, bassins, deck de pompage). Afin de garantir le bon déroulement du chantier de construction et compte tenu des moyens disponibles, Dental a sélectionné trois entreprises reconnues pour le sérieux de leurs travaux et conservé le moins disant. Par ailleurs, Dental contractera durant toute la durée des travaux, un consultant en génie civil qui assurera le suivi de chantier (contrôle des dosages de béton, niveaux et pentes, ...) afin de se prémunir contre des défauts de construction.

L'APEM assurera un double contrôle de suivi en construction et annuel hors garantie des ouvrages.

2/ **L'entretien des motopompes et la provision budgétaire des dépenses de maintenance.**

Pour assurer la longévité mécanique des motopompes dans le temps, une formation technique sera dispensée à un responsable technique désigné de la Coopérative de Dioullom. Afin de constituer un fond de maintenance et d'entretien (tant pour les motopompes que les ouvrages d'art), une réserve financière sera annuellement constituée par la trésorière de la coopérative à partir des cotisations de ses adhérents.

3/ La **capacité organisationnelle de la coopérative** est la clef de voûte de la pérennité du projet afin d'assurer non seulement un accès équitable pour tous à la ressource, mais aussi afin d'en garantir une utilisation rationnel tant au point de vue agricole qu'au point de vue de sa disponibilité économique (ratio d'utilisation du diesel pour les motopompes). Le bureau exécutif, ainsi que l'ensemble des membres actifs, recevront des formations adaptés : gestion administrative et financière pour le bureau (avec mise en place de gardes fous pour la gestion des fonds de cotisations) par l'ONG Caritas Internationalis ainsi que formation à des modes de production optimisée pour la riziculture et les cultures céréalières par un agronome Européen.

De plus, afin de garantir l'ensemble de ces points, l'association Dental (constituée de villageois exilés) assurera l'évaluation en fin d'installation du projet (mission de terrain) et programmera le suivi du projet à moyen et long terme grâce à la mise en place d'indicateurs de performances.

7. Informations complémentaires que vous souhaitez apporter

Annexes :

- arbre a problèmes et solutions,
- méthode agricole SRI,
- compte d'exploitation prévisionnel de la coopérative agricole,
- Charte CSF
- Article Sud Ouest sur les 1ères Rencontres sans Frontière de Léon des Landes

8. Budget prévisionnel du projet

| BUDGET PREVISIONNEL (€) - DEPENSES* | | | | |
|--|---------------|------|---------|----------------|
| Détail des postes budgétaires | Unité | Qté | P.U (€) | Montant |
| Frais de personnel du Sud | | | | |
| Nettoyage, défrichage (80 personnes) | Pers. / j | 1600 | 6 | 9 600 |
| Agronome (formations de 180 personnes / groupe de 10, 3 j) | Jour | 64 | 25 | 1 600 |
| Maître d'œuvre | Mois | 4 | 400 | 1 600 |
| Frais de personnel du Nord | | | | |
| Contribution valorisée | Jour | 20 | 68,25 | 1 365 |
| Sous-total | | | | 14 165 |
| Coûts Investissement en matériels/semences | | | | |
| Tracteur | | 1 | 12000 | 12 000 |
| Remorque | | 1 | 2600 | 2 600 |
| Bineuse | | 1 | 2800 | 2 800 |
| Cuves métalliques | | 1 | 2000 | 2 000 |
| Presse à huile manuelle avec cric hydraulique | | 1 | 600 | 600 |
| Système d'irrigation goutte à goutte pour jatropha | ml | 1600 | 2 | 3 200 |
| Semences de jatropha | kg | 300 | 2 | 600 |
| Sous-total | | | | 23 800 |
| Frais de déplacements/hébergements/Restauration | | | | |
| Participation aux missions des demandeurs | F. de mission | 6 | 557 | 3 342 |
| Missions CSF | F. de mission | 4 | 700 | 2 800 |
| Frais de voyage expert du Nord | F. de mission | 1 | 1025 | 1025 |
| Sous-total | | | | 7 167 |
| Frais d'aménagement | | | | |
| Installation du chantier et implantation des ouvrages | Forfait | 1 | 2 713 | 2 713 |
| Aménagement des parcelles (planage) | Forfait | 1 | 2 170 | 2 170 |
| Terrassement (canaux, réseaux d'assainissement, pistes) | Forfait | 1 | 35 251 | 35 251 |
| Revêtement canaux et ouvrage ponctuel (partiteurs, bassin) | Forfait | 1 | 4 336 | 4 336 |
| Renforcement digue | Forfait | 1 | 30 305 | 30 305 |
| Sous-total | | | | 74 775 |
| Frais administratif | | | | |
| Sous-total | | | | 11 990 |
| TOTAL DEPENSES | | | | 131 897 |

| BUDGET PREVISIONNEL (€) RECETTES* (€) | | | | |
|--|--|--|----------------|-------------------|
| FONDS PROPRES OU ASSIMILES | | | Montant | Engagement |
| DENTAL ANS : autofinancement | | | 4 805 | acquis |
| - Région PACA | | | 3 000 | acquis |
| - CG 06 | | | 3 000 | sollicité |
| Groupement coopératif de Dioullom | | | 9 600 | acquis |
| - CSF (autofinancement) | | | 4 805 | acquis |
| - CSF (Région Aquitaine) | | | 24 800 | sollicité |
| - CSF (Crédit agricole d'Aquitaine /Agence de l'eau Adour Garonne) | | | 12 590 | à négocier |
| - CSF (Fondation TOTAL) | | | 9 800 | sollicité |
| - Croix rouge Monégasque | | | 10 000 | sollicité |
| Fondation de France | | | 49 497 | Sollicité |
| TOTAL RECETTES | | | 131 897 | |

Commentaires sur le budget (optionnel) :